



# Carte journalière dégriffée Commune

SBB CFF FFS

Découvrez la Suisse avec la  
carte journalière dégriffée  
Commune.



cartejournaliere-commune.ch

Dès le 11 décembre 2023, les habitantes et habitants de la commune de Tévenon ont la possibilité de se procurer une "carte journalière dégriffée Commune" auprès de l'administration communale.

Vous pouvez réserver votre carte **dès six mois et jusqu'à 1 jour** avant le voyage à un tarif préférentiel comme suit:

Assortiment	Niveau de prix 1	Niveau de prix 2
	Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Disponible jusqu'à la veille du voyage
2ème classe <b>avec</b> demi-tarif	39 CHF	59 CHF
2ème classe <b>sans</b> demi-tarif	52 CHF	88 CHF
1ère classe <b>avec</b> demi-tarif	66 CHF	99 CHF
1ère classe <b>sans</b> demi-tarif	88 CHF	148 CHF

## L'achat s'effectue obligatoirement par l'administration de la commune:

Pour réserver votre carte, il vous suffit de contacter l'administration communale et de lui transmettre:

- la date du voyage;
- le prénom et le nom;
- la date de naissance;
- le demi-tarif s'il existe.

Soit par téléphone au : 024/436.15.56 ou 024/436.20.18

Soit par e-mail à: [greffe@tevenon.ch](mailto:greffe@tevenon.ch) ou [bourse@tevenon.ch](mailto:bourse@tevenon.ch) .

Plus d'informations sur: <https://www.cartelijournaliere-commune.ch/fr>